### Programme Européen LEADER 2014-2020

L'Atout « Jeunes », pour un territoire d'avenir et d'exception











## Présentation du Pays d'Auray





## Qu'est-ce qu'un pays?

- 379 Pays en France
- Plus de 80 % du territoire français couvert
- 21 Pays en Bretagne
- Affirmé dans le cadre de la politique nationale d'aménagement du territoire par les lois Pasqua (1995) et Voynet (1999)
- Interlocuteur direct pour la Région et l'Europe





## Le périmètre d'intervention du Pays d'Auray

#### **Quelques chiffres**

- 2 communautés de communes

   (Auray Quiberon Terre Atlantique et la Communauté de Communes de Belle-Ile-en-Mer)
- 28 communes
- 89719 habitants (Source : Recensement INSEE 2015)
- 619 km² (Source : IGN)
- 232 km de côtes (Source : IGN)







### Les missions du Pays d'Auray

#### Les missions du Pays sont :

- L'accompagnement et la mise en œuvre du Schéma de Cohérence
   Territoriale (S.C.O.T), socle du projet d'aménagement et de développement du territoire pour ces quinze prochaines années.
- La gestion et l'animation de programmes de subventions européennes (LEADER, DLAL FEAMP et ITI FEDER), nationales et régionales, destinés à financer des projets répondant aux orientations du territoire.
- L'animation du territoire, avec notamment la démarche concernant la valorisation des produits locaux.





#### Ordre du jour

- 1 Le programme LEADER, qu'est ce que c'est ?
- 2 La stratégie locale du Pays d'Auray
- 3 La gouvernance et les modalités d'intervention
- 4 Les principales étapes et points de vigilance
- 5 Exemples de projets





## Le programme LEADER, qu'est ce que c'est ?













- LEADER: Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale
- Outil de développement issu et financé via le Fonds Européen Agricole pour le Développement de l'Economie Rurale (FEADER)
- LEADER permet la mise en place d'actions:
  - Innovantes et expérimentales, apportant une plus-value au territoire
  - S'inscrivant dans la stratégie locale de développement du Pays d'Auray, élaborée par ses acteurs







#### Le programme LEADER en Pays d'Auray

- Programme intégré au Contrat de Partenariat, qui lie le Pays et la Région Bretagne
- Réponse à l'Appel à Projet Régional en janvier 2015, ayant fait l'objet d'une large concertation territoriale durant le second semestre 2014
- Candidature du Pays retenue en avril 2015
- Signature de la convention LEADER le 10 octobre 2016
- Enveloppe 2014-2020 de 1 827 357 €





Contrat de partenariat 2015 – 2020 : « Bien vivre en Pays d'Auray », structuré autour de trois priorités de développement :

- 1. « Travailler » en Pays d'Auray
- 2. « Habiter » en Pays d'Auray
- 3. « S'épanouir » en Pays d'Auray

Politique territoriale régionale

2015 - 2016:

2 684 480 €

2017 - 2020

3 048 259 €

**LEADER** 

1 827 357 €

Ciblé sur les jeunes

ITI FEDER 1 760 642 €

Usages num., réhabilitation thermique, mobilité (PEM) énergies renouvelables

FEAMP 1 227 846 €

Filières maritimes (pêche, conchyliculture)





## La stratégie LEADER du Pays d'Auray













- Une sous-représentation des jeunes sur le territoire par rapport aux moyennes régionales et nationales
- Un indice de jeunesse inférieur à 1 sur 70% des Communes du territoire

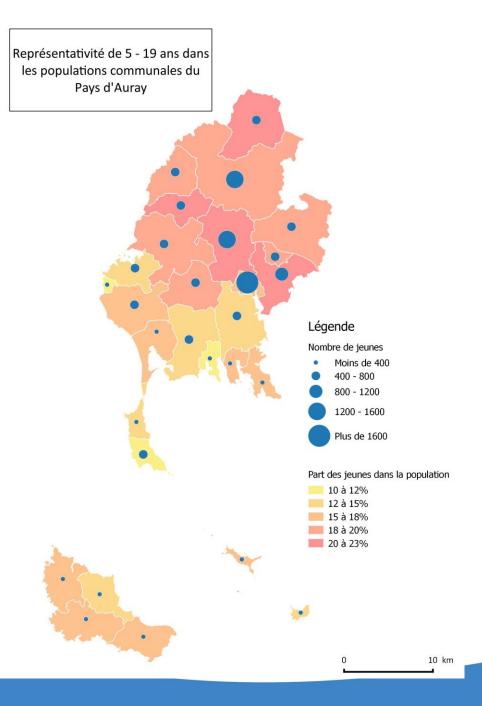
<u>NB:</u> Indice de jeunesse = rapport entre les jeunes de moins de 20 ans et les plus de 60 ans

- Un départ massif et accru des jeunes entre 15 et 29 ans (études, premier emploi...)
- L'image d'un territoire attractif pour les retraités



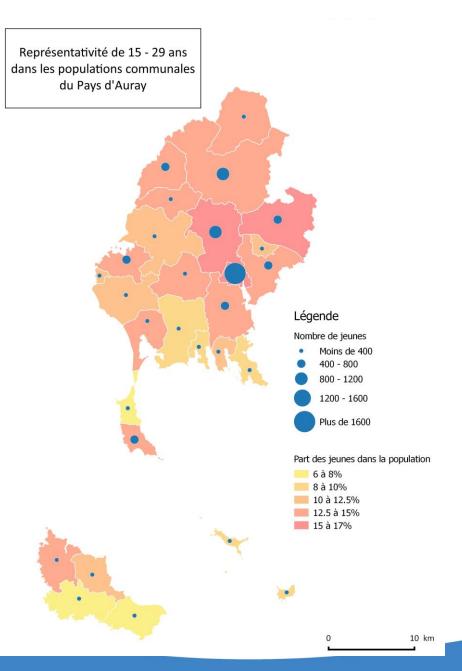


- 15 198 jeunes, âgés de 5 à 19 ans sur le territoire (données 2011)
- 17 % de la population (18 % pour la Bretagne)
- + 1 374 jeunes par rapport à 1999 (+ 10 % d'augmentation)
- Mais un départ des jeunes à partir de 15 ans, qui nécessite de leur faire aimer le territoire pour qu'ils y reviennent après les études





- 11 613 jeunes âgés de 15 à 29 ans sur le Pays
- Soit 13,33 % de la population du territoire (16,9 % au niveau de la Bretagne)
- La classe d'âge des 15 29 ans qui est la seule à baisser entre 1999 et 2011 (- 6,70 %)
- Nécessité de développer des initiatives variées, pour faciliter leur installation et leur quotidien sur le territoire du Pays







- Des thématiques:
  - L'emploi et l'entreprenariat
  - La mobilité
  - L'habitat
  - L'implication des jeunes dans des projets culturels, sportifs et touristiques
  - La valorisation des patrimoines naturels et culturels
  - Des actions de coopération











#### Les porteurs de projets

- Les porteurs de projets peuvent être:
  - Communes, EPCI, établissements publics, syndicats mixtes
  - Chambres consulaires
  - Associations
  - Entreprises ou leurs groupements
  - Propriétaires bailleurs
  - Bailleurs sociaux
  - Groupements d'intérêt public





## Fiche-action 1 — Impulser une dynamique locale forte en faveur de l'emploi et de l'entreprenariat — 320 000 €

- Modules de formation à distance
- Actions d'initiation ou de sensibilisation à des secteurs d'activités
- Échanges de jeunes entre des territoires partageant des problématiques d'emploi similaires (saisonnalité...)
- Parcours d'emplois partagés entre structures
- Espaces de travail collaboratifs...









#### Quels types de projets ?

 Plateformes, outils... de diffusion et de centralisation de l'information liée aux mobilités

Nouveaux modes et nouveaux services de transport (autopartage,

transport à la demande, prêt de vélo...)







- Plateformes, outils... de diffusion et de centralisation de l'information liée à l'habitat
- Programme d'animations pédagogiques sur son premier logement
- Maillage du territoire en petits logements, logements intergénérationnels, résidences jeunes, reconquête de nouveaux lieux...







## Fiche-action 4 – Impliquer les jeunes dans les projets culturels, sportifs et touristiques – 220 000 €

- Partenariats entres acteurs culturels, touristiques et sportifs, afin de coordonner une offre de loisirs à destination des jeunes
- Manifestations culturelles et sportives organisées par les jeunes, à destination du grand public
- Webradios, journaux, vidéos... initiés par des jeunes
- Activités sportives afin de découvrir des sites patrimoniaux...





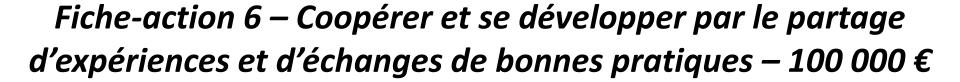


- Structuration de réseaux d'acteurs et d'animations pédagogiques dans le but de valoriser les ressources du territoire
- Nouveaux concepts de visites (outils numériques, ateliers pédagogiques, réalité augmentée...)
- Approvisionnement de cantines scolaires en produits locaux
- Visites de producteurs sur des temps périscolaires
- Ateliers cuisines sur des temps périscolaires...









#### Quels types de projets ?

 Échanges avec des territoires et des structures partageant des problématiques sur la saisonnalité de l'emploi

Partenariats sur l'approvisionnement de structures

collectives en produits locaux

Échanges de jeunes entre territoires...





## La gouvernance et les modalités d'intervention











## Une animation locale et une sélection des projets par des acteurs locaux

- Animation et gestion du programme LEADER par le Pays d'Auray
- Une sélection des projets par un Comité Unique de Programmation, composé d'acteurs du territoire:
  - Des acteurs publics (élus des collectivités locales)
  - Des acteurs privés (issus du conseil de développement du Pays, représentant la société civile)
- Co-présidence de ce Comité Unique de Programmation:
  - Michel JALU Président du Pays d'Auray
  - Kaourintine HULAUD Conseillère Régionale référente du Pays d'Auray







#### Des critères de sélection

- Les critères de sélection:
  - L'innovation
  - Le partenariat
  - L'implication des jeunes
  - La pérennité du projet
  - La valeur ajoutée du LEADER
  - La réponse du projet aux objectifs opérationnels du Pays d'Auray
- 2 critères obligatoires: l'innovation et la réponse aux objectifs opérationnels du Pays d'Auray
- Le projet devra atteindre au moins 4 critères sur les 6 proposés afin d'être sélectionné



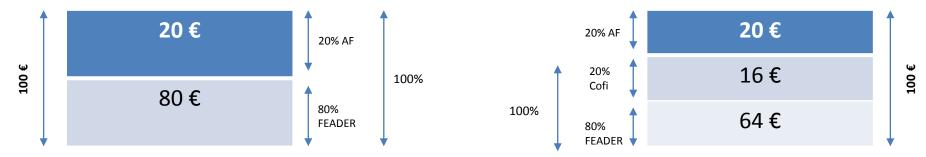


#### Les modalités financières



Taux de cofinancement du FEADER = 80% 1 € national = 4 € européen

- Les plans de financement :
  - Cas des projets d'investissement:
    - Taux maximum d'aide publique de 100%, dont 20% d'autofinancement (obligation réglementaire)



Porteur de projet public

Porteur de projet privé

- Cas des projets de fonctionnement:
  - Pas d'autofinancement obligatoire





#### Les modalités financières

- Aide au démarrage possible des projets, sur trois ans
- Plancher de subvention FEADER:
  - 5 000 €
- Plafond de subvention FEADER:
  - 50 000 €





### Les principales étapes et points de vigilance



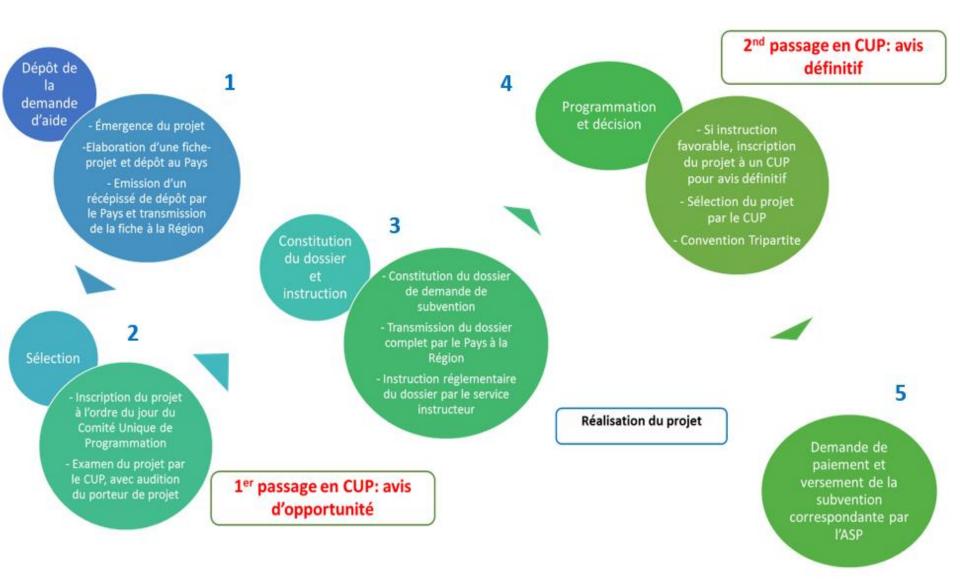








#### Circuit d'un projet LEADER



Etapes	Que se passe-t-il ?	Que dois-je fournir ?					
1. Dépôt de la demande d'aide	<ol> <li>Je contacte le Pays d'Auray afin d'échanger sur mon projet</li> <li>Je renseigne une fiche projet sur une plateforme en ligne, que j'adresse au Pays d'Auray, accompagnée d'un courrier de demande – le Pays m'accompagne</li> <li>Je reçois un récépissé de dépôt de dossier de la part du Pays d'Auray</li> </ol>	<ul> <li>La fiche-projet renseignée (celle-ci a pour but d'identifier le porteur de projet, de décrire le projet, de préciser ses objectifs et d'indiquer en quoi le projet répond aux différents critères de sélection du Pays)</li> <li>Le courrier de demande de subvention, accompagnant la fiche-projet</li> </ul>					
2. Sélection	<ol> <li>Je viens présenter mon projet aux membres du Comité Unique de Programmation (CUP)</li> <li>Après mon audition, je reçois la réponse du Pays d'Auray quant à l'éligibilité de mon projet</li> </ol>	- Présentation du projet					
3. Constitution du dossier et instruction	<ol> <li>Après la réponse favorable du CUP, je constitue mon dossier de demande de subvention</li> <li>Je reçois un courrier de demande de pièces complémentaires et/ou un accusé de réception de dossier complet</li> <li>Instruction de mon projet par le Pays et la Région Bretagne</li> </ol>	<ul> <li>Le dossier de demande de subvention,</li> <li>accompagné des pièces complémentaires</li> <li>listées dans le dossier (devis, fiches de paie,</li> <li>RIB, délibération)</li> <li>Le courrier, accompagnant le dossier de demande de subvention</li> </ul>					
4. Programmation et décision	<ol> <li>Si instruction favorable, passage du projet lors d'un second CUP (pas d'audition du porteur de projet)</li> <li>Après la tenue du CUP, je reçois la réponse du GAL et le montant de ma subvention LEADER</li> <li>Rédaction de la convention financière par la Région et signature de celle-ci par le porteur de projet, le GAL et la Région</li> </ol>						
Déroulement du projet Je sollicite le versement des cofinanceurs							
5. Demande de paiement	<ol> <li>Je constitue mon dossier de demande de paiement - le Pays m'accompagne</li> <li>Instruction de la demande de paiement par le GAL et la Région</li> <li>Versement de la subvention par l'Agence de Service et de Paiement (ASP)</li> </ol>	<ul> <li>Le dossier de demande de paiement,</li> <li>accompagné des pièces justificatives</li> <li>Courrier accompagnant la demande de paiement</li> </ul>					



- L'obtention d'une subvention européenne est conditionnée par le respect de la communication sur le projet:
  - Un logo à utiliser sur tous vos supports de communication (brochures, dépliants, lettres d'information, invitations, site internet...)
  - Une affiche A3 à exposer durant la réalisation de l'opération
  - Une plaque à apposer à la fin de la réalisation de l'opération
  - Des autocollants à disposer sur le matériel cofinancé (mobilier...)
- Le lien de la Région Bretagne, pour accéder au kit de communication:

http://kitdecom.europe.bzh/fonds/europeens/feader-leader/





### L'EUROPE S'ENGAGE EN BRETAGNE **AVEC LE FEADER**

Ici, dans le cadre du programme Leader, l'Union européenne cofinance un projet pour :

Décrivez l'objectif du projet de manière succinte et en lien avec le TO financé, en précisant le Pays concerné (ex : Animer la stratégie locale du Pays de Redon)

NOM DU PROJET : Intitulé court ou acronyme

BENÉFICIAIRE : Nom de la structure bénéficiaire

MONTANT FEADER : Montant en Euros

effacer

(Optionnel)
 Cliquez ICI
pour importer votre logo

(Ontionnel)

Cliquez ICI
pour importer un bandeau de 428 x 33 mm
fond blanc avec logos partenaires intégrés.

#### UNION EUROPÉENNE UNANIEZH EUROPA

UNION EUROPÉENNE

UNANIEZH EUROPA

\*\*\*\* \* \* \*\*





L'Europe s'engage en Bretagne

Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

#### L'UNION EUROPÉENNE

A COFINANCÉ CE PROJET AVEC LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL (FEADER)









L'Europe s'engage en Bretagne

Avec le Fonds européen agricale pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

#### Communication européenne -Les visuels

1 – Le logo

2 - L'affiche A3

3 – La plaque

4 – L'autocollant





#### Les points de vigilance

- Ne pas signer des documents (devis, conventions, bons de commande...)
   avant d'avoir déposé un dossier de demande de subvention LEADER –
   risque de projet inéligible
- Veiller au respect de la réglementation, dans le cadre des marchés publics, y compris pour les ORDP (Organismes Reconnus de Droit Public)
- Effectuer une mise en concurrence être en mesure de fournir plusieurs devis ou de prouver qu'il y a eu sollicitation de plusieurs prestataires dans le cadre de la réalisation d'une mission





# PMPORTANT

#### Les points de vigilance

 Versement de la subvention LEADER sur factures acquittées - prévoir un délai d'environ 3 mois après la fin de réalisation de l'opération afin de payer les fournisseurs

NB: date indiquée dans la convention attributive de subvention

- Versement du LEADER après le versement des autres cofinanceurs solliciter le versement des cofinanceurs avant d'effectuer la demande de paiement LEADER
- Effectuer un suivi régulier du projet, car des documents seront à fournir au moment du paiement (factures, suivi du temps passé des salariés...)
- Conserver le dossier pendant 10 ans à compter de la date de fin de projet indiquée dans la convention attributive de subvention – possibilité de contrôles





## Exemples de projets











#### Des projets de valorisation du patrimoine local

Informations

Exemples de projets portés sur le Pays de Vannes:

Guide des projets transférables – Pays de Vannes – Août 2015

Projet	Porteur de Projet	Descriptif du projet	pratiques	réussite	Les -
Sillons de terre, sillons de mer	Association du Festival du conte de Baden « Passeurs d'histoires »	-Collecte de témoignages de récits de vie auprès des anciens vivant sur le littoral, au début du 20 <sup>ème</sup> siècle -Captations vidéos et réalisation d'un spectacle diffusé sur le territoire du Pays de Vannes et ailleurs	-Durée du projet:  1 an et demi -Coût du projet:  15 472 € -Subvention LEADER: 7 097 €	-Méthodologie appliquée et reproductible -Action transversale et possibilité d'impliquer les scolaires -Relation de confiance avec les témoins	-Retranscription des témoignages audio chronophage -Nécessité d'anticipation pour introduire ces types de projets dans les programmes pédagogiques des enfants
Les co- agit'acteurs	Association Luciole (Pays de Questembert)	-Mise en place du réseau « co- agit'acteurs », issue d'un premier projet européen visant à sensibiliser la jeunesse aux échanges européens, dans le but de faciliter l'implication locale des jeunes -Missions du réseau: accompagnement d'actions collectives, de projets de jeunes avec les autres structures jeunesses, information et formation sur les projets européens	-Durée du projet: 2 ans -Coût du projet: 34 976 € -Subvention LEADER: 11 991 €	-La dimension européenne est une bonne accroche pour créer l'échange entre jeunes, élus et autres acteurs -Réseau informel	-Pérennisation difficile du poste d'animation -Anglais à ne pas négliger

#### -Construction d'un évènement sur la Commune, porté par le service jeunesse et en partenariat avec l'association des jeunes -Durée du projet: et différentes associations locales -Travail de façon 1 an -Objectif de l'évènement: faire découvrir la -Coût du projet: transversale avec les **Raid Rhuys** Commune de -mobilisation d'équipes Presqu'île de Rhuys à différentes 24 828 € services de la Mairie de jeunes difficile Sarzeau Jeunes Communes du département via des -Subvention -Partenariat avec les activités nautiques et de pleine nature LEADER: 13 656 € associations locales -Parcours crée en s'appuyant sur le patrimoine architectural, environnemental, historique et côtier de la Communes

#### Des exemples de projets

#### Mais aussi:

- Service Information Logement des Jeunes Pays Bocage Ornais (Basse-Normandie): centralisation des informations liées au logement des jeunes, recensement de l'offre disponible, information sur l'accès aux aides au logement...
- Entreprendre en Pays du Grand Briançonnais Pays du Grand Briançonnais (Provence Alpes Côte d'Azur): rapprochement d'employeurs et d'employés saisonniers via un Visa du saisonnier...

**—** ...





#### Contact

## Audrey ABERNOT — Chargée de Mission LEADER 02 97 56 41 74 audrey.abernot@pays-auray.fr









